

Vaccination contre covid



Alors que plus de 25 millions de Français ont déjà reçu une dose de vaccin contre la Covid-19, **la vaccination est étendue à tous les adultes sans condition depuis le 31 mai 2021.**

À partir du **15 juin**, elle est ouverte aux adolescents de **12 à 18 ans**.

Si vous avez déjà été vacciné contre la Covid-19, vous pouvez récupérer une **attestation certifiée sur le site de l'Assurance maladie** - cf. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

Afin d'ajuster les moyens disponibles (doses de vaccin, professionnels de santé, etc.) aux besoins de la population, les centres de vaccination ouvriront jusqu'à 6 jours par semaine sur des créneaux d'une demi-journée. *La prise de rendez-vous est indispensable.*

Pour prendre rendez-vous :


- * en ligne, via les sites <https://www.keldoc.com/> ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>
- * par téléphone sur la plateforme régionale : **0 809 54 19 19**.
- * sur la plateforme nationale : **0800 009 110** ou via le site www.sante.fr

Les sites internet permettent d'avoir une vision sur les centres de vaccination ouverts avec les informations relatives aux horaires d'ouverture, à l'accessibilité, au numéro de téléphone et au service de prise de rendez-vous en ligne.

Pour mémoire, la vaccination des professionnels de santé et assimilés (pompiers et aides à domicile) de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités, des personnes âgées résidant en établissement de type EHPAD ou USLD (Unité de Soins de Longue Durée) se poursuit.

Centres de vaccination ouverts en Haute-Garonne (uniquement sur RDV) :

- * *1 méga-centre* : le hall 7/8 (allées Fernand Jourdan) sur l'île du Ramier à Toulouse
- * Villeneuve de Rivière – 1 route de la croix de Cassagne – porté par la Communauté de communes Coeur et Coteaux du Comminges ainsi que son antenne sur Bagnères-de-Luchon (portée par la commune de Bagnères-de-Luchon)

- 
- * Montastruc-La-Conseillère – 5 rue René Delmas – porté par le Conseil départemental 31
 - * Labège porté par le SICOVAL
 - * Muret – Salle Horizon Pyrénées – avenue des Pyrénées – porté par la commune de Muret
 - * Colomiers – Hall Gascogne – porté par la commune de Colomiers
 - * Saint-Jory – avenue Ségusino – porté par la commune de Saint-Jory
 - * Villefranche de Lauragais – 69 avenue de la Fontasse – porté par le Conseil départemental 31
 - * Toulouse Pierre Baudis – 11 esplanade Compans Caffarelli – porté par la commune de Toulouse
 - * Saint Orens, porté par la commune de Saint-Orens

Par ailleurs, un centre de vaccination COVID-19 a ouvert ses portes le **1er février à Cadours**, au foyer communal, 6 rue des anciens Combattants. La prise de rendez-vous se fait sur le site <http://www.keldoc.com/>

Elargissement des professionnels de santé habilités à vacciner :

A compter du 26 mars, de nouveaux personnels de santé sont à présent autorisés à prescrire et/ou administrer les vaccins contre la Covid-19 :

- * Les infirmiers et les chirurgiens-dentistes peuvent désormais prescrire les vaccins à toute personne, à l'exception des femmes enceintes, des personnes présentant un trouble de l'hémostase et des personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ou ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection.
- * Les chirurgiens-dentistes peuvent également administrer ces vaccins.
- * Aussi, sous la responsabilité d'un médecin et à condition qu'ils aient suivi une formation spécifique, les professionnels et étudiants de santé suivants peuvent injecter ces vaccins : les techniciens de laboratoire, manipulateurs d'électroradiologie médicale, vétérinaires et certains étudiants en santé.

Transport jusqu'aux centres de vaccination :

Afin de faciliter l'accès aux centres de vaccination, la Région Occitanie met en place un dispositif de transport à la demande pour les personnes de plus de 75 ans valides. Elles pourront ainsi bénéficier gratuitement d'un transport entre leur domicile et le centre de vaccination dans lequel elles ont déjà pris rendez-vous. Le service de transport est opérationnel depuis le jeudi 21 janvier : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 15h, et les mercredis de 14h à 16h.

Pour réserver, numéro vert à partir du 19 janvier : **0 805 460 306**

Ce service concerne tout le territoire de la Haute-Garonne à l'exception des communes appartenant aux intercommunalités suivantes : Toulouse Métropole, SICOVAL, Communauté d'agglomération du Muretain et Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine (SITPRT). Le Castéra ne fait pas partie de ces intercommunalités, ce service de transport gratuit nous concerne donc.



Pour en savoir plus : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-des-personnes-et-des-biens/Coronavirus-COVID19/COVID-19-La-Vaccination-en-Haute-Garonne/Campagne-de-vaccination-des-de-75-ans-et-des-patients-les-plus-a-risque-en-Haute-Garonne>